



PROCÈS-VERBAL

de la huitième assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 1 novembre 2023 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand

Étaient présent(e)s :

Mathieu Trépanier	Président
Sophie Dallaire	Vice-présidente
Alex Tremblay Lamarche	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
Justine Bourgeois-Dallaire	Administratrice
Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Administratrice
Rita Giguère	Administratrice
Charles Madet	Administrateur
Pierre Martin	Administrateur
Kauryne Nolla	Administratrice

Étaient également présent(e)s :

Hélène St-Pierre	Conseillère, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis-Sillery
Marie Papillon	Secrétaire de soutien

Était absente :

Julie Lavoie	Administratrice
--------------	-----------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatre citoyens assistent à la rencontre en personne.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mathieu Trépanier souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents, et ouvre l'assemblée à 19 h 05.

Il informe les membres du conseil de quartier que deux étudiantes du département de Bureautique du Cégep Garneau enregistreront la réunion dans le cadre d'un travail scolaire. Tous les membres donnent leur accord.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des modifications sont apportées à l'ordre du jour :

- Point 3. Le procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2023 est reporté. Il sera adopté lors de la réunion du mois de décembre prochain.
- Point 7. Deux sujets d'intérêt sont ajoutés : réseau cyclable et piano public
- Point 9. Trois sujets sont ajoutés : publicité, déneigement et projet Entreprises du cœur.

Sur une proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Bernard Paré, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2023

- **5. Rencontre d'information avec les résidents du secteur concerné**

Sécurité et circulation dans le secteur de la rue Monseigneur-Grandin

Nous devrions lire les noms des deux fonctionnaires municipaux : Guillaume Rail, technicien à la circulation et au transport et Pierre-Emmanuel Lemay.

Sur une proposition de Pierre Martin, appuyée par Rita Giguère, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 4 octobre 2023. Proposition adoptée.

4. Suivi au procès-verbal et suivi des résolutions passées

- **4. Demande d'opinion et consultation de LAU**

Modifications réglementaires dans le parc industriel Colbert (secteur est)

Nous devrions lire ce qui suit : M. Sébastien Paquet de la Ville de Québec présente le dossier. Chacun des membres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire présents se dit favorable au projet de modification intitulé **Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 32002Ip, R.C.A.3V.Q. 334. 2700, avenue Watt**

Le rapport sera déposé en annexe par Hélène St-Pierre lorsqu'il sera approuvé.

- **6. Suivi au procès-verbal et suivi des résolutions passées**

SUIVI DE RÉOLUTION 2023-05-18-01

Sachant que la ville est à finaliser les plans d'aménagement du secteur compris entre la route de l'Église et Isidore Garon et considérant que les membres du conseil de quartier jugent la réponse de la Ville non complète et non satisfaisante, Pierre Martin communiquera à nouveau avec la Ville dans le but de réitérer la demande d'une présentation concernant le réaménagement de ce secteur.

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

David Weiser mentionne qu'une consultation publique sur l'accueil des nouveaux arrivants est sur le point de se terminer. Plusieurs instances auront été rencontrées (organismes communautaires, nouveaux arrivants, entrepreneurs, étudiants, citoyens et gens des services scolaires) afin de discuter des différents besoins.

Une augmentation significative de 7 nouvelles demandes d'aide alimentaire en moyenne par jour est observée dans le secteur.

Une ébauche du plan d'action sera faite au mois de décembre prochain.

M. Weiser mentionne que l'organisme Ressources Espace Famille est présentement en campagne de financement.

Maude Mercier-Larouche aborde le dossier du tramway. Une conférence de presse a été tenue ce matin sur ce sujet. Le nombre d'autobus circulant dans la ville est à saturation. Par conséquent, la Ville de Québec a la volonté ferme de se doter d'un tramway. Les coûts de ce projet sont en grande augmentation. La ville s'attendait à ce scénario étant donné l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et des matériaux dans tous les secteurs de l'économie. La Ville de Québec envisage de devenir le maître d'œuvre de ce projet avec la conviction qu'elle pourra mieux contrôler les coûts évalués jusqu'à maintenant à plus de 8 milliards de dollars.

L'appui du pallier fédéral demeure, mais des discussions restent à venir avec le gouvernement provincial.

De plus, Maude Mercier Larouche, présidente du RTC, informe les membres du conseil que l'arrêt d'autobus qui était situé un peu à l'est du IGA du QB sur le chemin des Quatre-Bourgeois a été déplacé devant le IGA et que les usagers du RTC ont maintenant accès à un abribus.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Un citoyen, représentant de l'Association des étudiants(es) des études supérieures de l'Université Laval demande si toutes les couches estudiantines ont été consultées dans le cadre de la consultation publique sur l'accueil des nouveaux arrivants. Il mentionne que la crise du logement touche tous les étudiants et ajoute que l'Université Laval offre un service de « frigo-partage » dans le but de fournir une aide alimentaire aux étudiants dans le besoin.

Une citoyenne, Diane Boudreault, rappelle qu'un passage piéton reliant le chemin des Quatre-Bourgeois à l'entrée du Jardin universitaire Roger-Van den Hende était prévu dans le PPU. La liaison devait se faire via la rue Samuel-King, en croisant la rue des Forges et se terminant à l'entrée du Jardin, situé sur la rue Marie Fitzbach. La citoyenne demande si ce projet est encore actuel. Sophie Dallaire mentionne qu'elle est intéressée à représenter le conseil de quartier si la Ville a un projet en ce sens. Hélène St-Pierre fera la vérification.

De plus, on observe le manque de supports à vélos dans le quartier, principalement près des commerces qui sont des entités privées (à l'exemple de la Pyramide). Présentement, dans les Règlements de la Ville, il n'existe aucune obligation pour l'installation de supports à vélo lorsqu'il y a de nouveaux développements. Maude Mercier-Larouche mentionne cependant qu'une réelle préoccupation est soulevée à chaque demande de nouvelle construction faite par un promoteur concernant ce sujet.

Les membres du conseil aimeraient voir une modification du règlement municipal à cet effet, voire l'obligation des promoteurs à installer en quantité suffisante des supports à vélos. Le conseil de quartier préparera une résolution en ce sens pour la prochaine réunion.

7. Sujets d'intérêt et dossiers du conseil de quartier

- Maisons de chambres illégales et leur impact négatif sur le tissu social du quartier.

Amélie-Elsa Ferland-Raymond, responsable du dossier, a envoyé un document aux membres du conseil de quartier. Elle travaillera à nouveau le document suite à la réception de leurs commentaires et préparera une résolution pour la prochaine réunion.

- Programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière

Il est possible pour le conseil de quartier de bénéficier d'une subvention annuelle pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ pour mener des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière. Le conseil de quartier a jusqu'au 30 novembre pour présenter un projet à la Ville.

Pour l'année en cours, le conseil de quartier a reçu un montant de 3000 \$ pour un projet qui n'a pas encore été entamé. Dans ce contexte, les membres du conseil de quartier discutent pour décider si une demande d'un montant additionnel devrait être faite ou pas. Les membres se questionnent aussi sur la possibilité de dépenser l'argent reçu en 2023 sur une période plus longue.

Hélène St-Pierre suggère de faire une reddition de compte en stipulant les raisons pour lesquelles aucun projet n'a été réalisé avec l'argent reçu en 2023 et en mentionnant l'intérêt du conseil de quartier à utiliser cet argent pour un projet en 2024.

Maude Mercier-Larouche informe les membres du conseil de quartier que l'organisme Solidarité familles et sécurité routière peut fournir un projet clé en mains. La personne contact est Mme Nancy Gilbert. Kauryne Nolla communiquera avec Mme Gilbert pour obtenir des informations.

- Vision de développement des chemins Sainte-Foy et Quatre-Bourgeois

Il y a un projet de consultation à venir avec les citoyens et la Ville.
Dossier reporté pour 2024.

- Corridors aériens

Sujet retiré.

- Travaux de réfection du terrain de basket dans Notre-Dame-de-Foy

Il semble exister une problématique avec les surfaces pour les activités exercées durant l'été et celles durant l'hiver. David Weiser prendra d'autres informations auprès du département concerné à la Ville et nous reviendra avec plus de détails.

- Parc Nérée-Tremblay

Amélioration des aménagements dans le parc Nérée-Tremblay

RÉSOLUTION 2023-11-01-01

Le conseil a reçu une communication du cégep St-Lawrence mentionnant le peu d'espace extérieur pouvant être utilisé par leurs étudiants.

*CONSIDÉRANT les préoccupations de la travailleuse sociale du cégep Champlain St-Lawrence concernant le bien-être des étudiants et le manque d'espaces extérieurs propices à la détente ;
CONSIDÉRANT que le parc Nérée-Tremblay, voisin du cégep, offre un potentiel d'amélioration des installations pour répondre aux besoins de la communauté ;*

Sur une proposition de Pierre Martin, appuyée par Alex Tremblay Lamarche, il est résolu que :

- *le conseil de quartier de la Cité-Universitaire exprime son soutien aux préoccupations du Cégep Champlain St-Lawrence et sa volonté de collaborer pour améliorer les aménagements extérieurs du parc Nérée-Tremblay ;*
- *le conseil de quartier sollicite la collaboration de la Ville de Québec pour étudier et mettre en œuvre des solutions visant à améliorer les installations du parc, notamment l'ajout de tables de pique-nique et d'autres équipements propices à la détente.*

- Tramway de Québec

RÉSOLUTION 2023-11-01-02

Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire considère important de faire connaître à la Ville son opinion favorable au projet du Tramway.

Sur une proposition de Bernard Paré, appuyée par Charles Madet, il est résolu d'appuyer sans réserve le projet de tramway de Québec.

La proposition se lit comme suit :

CONSIDÉRANT qu'au cours des 75 dernières années, l'urbanisme de la ville de Québec s'est développé en fonction de l'utilisation de l'automobile comme l'un des seuls moyens de transport valable ;

CONSIDÉRANT que ce développement a eu pour effet de rendre la vaste majorité des citoyennes et des citoyens de la ville dépendant de l'utilisation de l'automobile pour leurs déplacements ;

CONSIDÉRANT qu'un projet de transport collectif structurant a été lancé à Québec et que ce projet aura pour effet de redéfinir une grande partie de la trame urbaine de la ville, favorisant ainsi l'utilisation d'autres moyens de transport, tels que le tramway, l'autobus, le vélo et la marche ;

CONSIDÉRANT qu'avec six stations de tramway et deux pôles d'échange situés dans ou à proximité du quartier de la Cité-Universitaire, nous sommes au cœur du tracé du projet de tramway et son implantation aura des effets positifs considérables, tant pour faciliter les déplacements que pour le développement économique du quartier ;

CONSIDÉRANT que l'amélioration de l'offre de transport collectif par le tramway favorisera l'achalandage et l'inclusion ;

CONSIDÉRANT que la population de la ville de Québec est appelée à augmenter significativement au cours du XXI^e siècle et qu'il est indispensable de munir notre ville d'un système de transport structurant, digne des grandes cités de la planète ;

CONSIDÉRANT que pour des raisons écologiques, économiques, communautaires et de santé publique, il est urgent que nous réduisions collectivement notre dépendance à l'automobile à Québec ;

IL EST RÉSOLU

D'APPUYER sans réserve le projet de tramway de Québec.

- Quartier militaire

Aucun suivi

- Projet de rue-école

Ce projet a pris fin le 20 octobre dernier. Un sondage est en cours auprès des parents pour recevoir leur appréciation et leurs commentaires. Les résultats du sondage seront disponibles bientôt.

- Répartition des dossiers et projets au sein du conseil

Vu le nombre de dossiers et projets entrepris par le conseil de quartier, il est souhaité une meilleure répartition des dossiers entre les membres du conseil afin que le travail bénévole puisse continuer à se faire dans le plaisir. Il est envisagé qu'un dossier n'ayant aucun porteur soit retiré.

- Réseau cyclable

RÉSOLUTION 2023-11-01-03

Sur une proposition de Sophie Dallaire, appuyée par Alex Tremblay Lamarche, il a été résolu d'acheminer la communication suivante à la Ville :

Le Conseil de quartier de la Cité-Universitaire (CQCU) souhaite féliciter la Ville de Québec pour l'aménagement de la nouvelle piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy. Le CQCU tient par ailleurs à souligner qu'il est essentiel, à court terme, d'offrir une connectivité sécuritaire aux cyclistes sur le chemin Sainte-Foy entre les rues de Vimy et de Belmont. La poursuite de ce beau projet au sein de notre quartier permettra à de nombreux citoyens de circuler en vélo entre le pôle du savoir qu'est la Cité-Universitaire et le centre de la Ville de Québec.

En l'absence d'un lien sécuritaire entre ces deux intersections, le CQCU est inquiet pour la sécurité des cyclistes. Par ailleurs, le CQCU est conscient de la présence de deux bâtiments patrimoniaux sur ce segment du chemin Sainte-Foy (soit entre l'avenue Myrand et la rue Terrasse Laurentienne). Ainsi, il souligne que les aménagements prévus ne doivent pas se faire au détriment de la préservation de ces deux bâtiments.

- Piano public

Il est suggéré de faire appel à Jade Eva de l'agence 714 pour la reprise de l'activité « piano public » pour l'année 2024. Pierre Martin fera une demande de subvention.

8. Correspondance et trésorerie

Bernard Paré souligne que le solde au compte est présentement de 5047 \$.

Marie Papillon présentera sous peu une facture pour la rédaction du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023.

9. Divers

- Publicité

Il est suggéré d'utiliser le Journal de Sainte-Foy pour l'annonce des activités et des événements planifiés par le conseil de quartier. Du matériel ayant pour but d'identifier le CQCU lors d'événements publics est présenté : trépied accompagnée d'une affiche et de pamphlets servant à informer les citoyens sur le rôle et les réalisations du CQCU. Justine Bourgeois-Dallaire propose à Rita Giguère de l'aider pour la mise en page des pamphlets.

- Déneigement

L'idée d'avoir une présentation de la ville sur le sujet du déneigement est apportée. Aucune décision n'a été prise.

- Entreprise de Cœur

L'entreprise de Cœur, regroupement d'organismes communautaires, a présenté un projet de changement de zonage l'an dernier. Le projet a été refusé par la Ville. L'entreprise de Cœur présentera-t-elle un autre projet l'an prochain ? Pierre Martin essaiera d'obtenir des renseignements pour la prochaine réunion.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 8h58.